



COMITÉ DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ

SÉANCE PLÉNIÈRE DU 27 JUIN 2018

Membres électeurs : 53
Membres électeurs présents : 23
Pouvoirs : 8
Membres électeurs votants : 31
Vote : - Pour : 27
- Contre : 0
- Abstention : 4

Délibération N° 2018/06

PLAN OPÉRATIONNEL DE LUTTE CONTRE LES INVASIVES (POLI) - MÉTHODES

Le Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, délibérant valablement,

- VU** l'article L 213-13-1 du Code de l'Environnement relatif aux comités de l'eau et de la biodiversité d'outre-mer.;
- VU** les articles R 213-50 à R. 213-58 du Code de l'Environnement relatifs au comité de l'eau et de la biodiversité ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°2017-1941/SG/DRECV du 18 septembre 2017 portant désignation des membres du Comité de l'eau et de la biodiversité de La Réunion, modifié par l'arrêté préfectoral n°2018-855/SG/DRECV du 18 mai 2018 ;
- VU** le règlement intérieur du Comité de l'eau et de la biodiversité ;

APPROUVE la méthode mise en place pour réaliser le bilan et la révision du POLI

Saint-Denis, le 26 juin 2018

Le président du
Comité de l'eau et de la biodiversité,